

Le témoignage d'un « régent » : Jean-Robert Déry, S.J.



Jean-Robert Déry fait lui aussi partie de la communauté jésuite de Ouanaminthe. Le soir où notre reporter a rencontré sa communauté, il était en service avec une équipe de Solidarite Fwontalye dans une zone sinistrée par une inondation. La route était bien mauvaise et, à 19h, ses membres n'avaient encore rien mangé depuis tôt le matin. Voici comment ce scolastique jésuite parle de son engagement, de ses motivations humaines et spirituelles.



Pierre Bélanger: Jean-Robert, où en êtes-vous dans votre formation jésuite ?

Jean-Robert Déry: J'en suis à l'étape de la régence. C'est une étape de deux ou trois ans qui vient tout juste après les études de philosophie. Dans le curriculum de formation jésuite, c'est une étape très importante : elle nous aide à confirmer notre vocation. Par exemple, dans mon cas, ici à Ouanaminthe, on cherche à vérifier si je suis appelé à travailler dans le secteur social.

PB: Avant la régence, quel a été votre parcours ?

JRD: Après deux ans de noviciat à Port-au-Prince, j'ai quitté Haïti pour aller faire des études en Colombie. J'ai commencé une licence en philosophie que j'ai terminée en juin 2010.

Pour la communauté jésuite colombienne, ce fut une expérience nouvelle puisque j'étais l'un des premiers jeunes jésuites haïtiens à faire ma philosophie dans ce pays. C'était aussi difficile du point de vue humain, car c'était pour moi la première fois que je quittais Haïti et que je devais affronter une culture différente de la mienne. Il faut dire aussi que dans la communauté, il n'y avait que des Colombiens ; pas de jésuites d'autres pays outre les Haïtiens.

PB: Quel bilan faites-vous de ces années en Colombie ?

JRD: Un bilan positif. C'était pour nous, les Haïtiens, comme pour les Colombiens, une occasion d'apprentissage d'une autre culture. De plus, le fait que j'étais du premier groupe, cela nous a permis d'ouvrir des portes, de faciliter l'arrivée d'autres Haïtiens après nous. Personnellement, j'ai appris à voir la réalité d'une autre manière. J'ai compris qu'il ne fallait pas me refermer sur ma culture ; j'ai tenté de m'ouvrir, de partager ce que j'avais en moi également, de sorte que les Colombiens puissent profiter de mon expérience aussi.

J'ajoute qu'en Colombie, au fil du temps, sont venus se joindre à nous des jésuites d'autres nationalités, des Équatoriens et des Cubains surtout. Ça m'a donné une idée plus large de la Compagnie universelle. C'est à ce moment d'ailleurs qu'on a commencé à parler d'un projet « Caraïbes » pour les jésuites, ce qui nous encourageait à réfléchir sur les manières de travailler ensemble, de mettre en commun ce que chacun de nous portait.

PB: Passons au présent. Vous êtes en deuxième année de régence. Pouvez-vous nous situer et nous dire ce qu'on vous demande de faire ?

JRD: Quand je suis arrivé en Haïti, l'ancien Provincial m'a demandé de venir travailler à *Solidarite Fwontalye*, le Service jésuite pour les réfugiés et les migrants, à Ouanaminthe. J'ai d'abord assisté le P. Kénel Sénatus qui était coordonnateur du secteur « Migration et droits humains ». Puis, quand il est parti aux études, je l'ai remplacé à ce poste.



La guitare peut être un bon instrument d'animation...

PB: Qu'est-ce que ça implique, concrètement ?

JRD: À *Solidarite Fwontalye*, nous avons deux secteurs, « Migration et droits humains », et « Transformation sociale ». En tant que coordonnateur du premier secteur, j'anime les activités liées au soutien des droits humains dans le contexte de la frontière, un contexte où ces droits peuvent souvent être bafoués. Je coordonne aussi le personnel et rédige les rapports des interventions. J'ai dû apprendre rapidement, car je n'étais pas familier avec le vocabulaire et les différents aspects de la défense des droits. Ce fut pour moi une expérience de disponibilité.



Jean-Robert Déry anime une session de formation.

PB: Comment votre secteur aide-t-il les personnes dans le besoin ?

JRD: Nous donnons beaucoup de sessions de formation sur les droits humains; ainsi les gens apprennent-ils à connaître leurs droits et leurs devoirs. Nous offrons ces ateliers dans tous les coins de la zone, même les plus reculés. C'est parfois périlleux car les routes sont difficiles pour nos motos, surtout quand il pleut.

Nous aidons aussi les personnes qui sont rapatriées ou refoulées par la République dominicaine. Ces personnes sont souvent victimes de violations de droits humains par les autorités frontalières, victimes de violence par des bandits qui les exploitent ou qui volent leur argent. Nous accompagnons donc les rapatriés en allant les chercher de l'autre côté de la frontière. Nous les soutenons en dénonçant les cas de violation des droits. Nous leur offrons aussi un soutien psychologique pour les aider à reprendre courage après l'échec qu'ils ont vécu. Enfin, nous tâchons de les aider à relancer leur vie sur le plan économique en leur suggérant des pistes pour trouver un petit travail.

PB: Avez-vous un certain succès ?

JRD: Oui ! Je puis l'affirmer parce que beaucoup de gens qui ont reçu cette aide nous sont reconnaissants. Aussi parce que d'autres ont pu bénéficier indirectement de notre travail.



Lors d'une assemblée binationale, entre Haïtiens et Dominicains.

PB: À partir de cette expérience, pouvez-vous nous dire ce qu'est la situation des Haïtiens qui vivent dans la région du nord-est ?

JRD: C'est une situation compliquée, difficile. Les gens ont tendance à aller en République dominicaine car ils pensent que la vie sera plus facile là-bas. Ils ne trouvent pas assez de motivation pour mettre en œuvre leurs propres projets, leurs connaissances. Ils croient qu'en République dominicaine, même s'ils sont en situation illégitime, ils s'en tireront mieux. C'est pourquoi nous faisons des campagnes dont les slogans annoncent : « La République dominicaine, ça n'est pas LA solution ! – C'est comme courir pour éviter la pluie et tomber dans un bassin ! » Les Haïtiens qui vivent là-bas, ils ne vivent pas en paix, ils doivent se cacher dès qu'un représentant d'une quelconque autorité se présente.

Quand on les rapatrie en Haïti, ils disent toujours qu'ils étaient partis à cause de la situation socio-économique du pays. Ils se plaignent aussi du manque de professionnalisme de l'État qui exige une bonne somme d'argent pour délivrer un passeport et qui met tellement de temps à émettre le document que les gens décident de plutôt payer un passeur qui leur organise rapidement un voyage clandestin... Mais ils ne savent pas à quoi s'attendre. Souvent, ils sont laissés juste de l'autre côté de la frontière, sans soutien et sans ressources. Un pauvre Haïtien qui a payé 1200\$ à un passeur, il ne lui reste plus rien !

PB: Il est alors vite pris par les autorités et refoulé...

JRD: Oui, et il arrive ici sans un sou. S'il avait vendu ses quelques ressources, sa vache, pour passer la frontière clandestinement et qu'il est refoulé, il se retrouve dans l'indigence. Il ne peut même plus payer son bus pour retourner à son village. Une de nos actions, à *Solidarite Fwontalye*, c'est de sensibiliser les autorités haïtiennes à ce type de situation. Mais c'est difficile de les faire venir aux réunions sur ce type de problématiques.

Nous avons contribué à faire passer un accord entre Haïti et la République dominicaine; l'accord stipulait qu'il faut éviter les rapatriements à des heures où il n'y a pas de représentants de l'autorité haïtienne pour recevoir les rapatriés. Ça n'est pas toujours respecté. Bien souvent, quand on refoule des gens qui sont en train de traverser, les autorités appellent *Solidarite Fwontalye* et se lavent les mains de la situation. Elles ne prennent pas leurs responsabilités. Ça témoigne que nous avons bonne réputation... Mais c'est nous demander de faire ce qui est au-delà de notre mission.



La rivière, qui, à Ouanaminthe, sépare Haïti et la République dominicaine.

PB: En terminant, comment voyez-vous que ce travail correspond à la mission des jésuites ?

JRD: Je suis dans la Compagnie de Jésus pour faire ce genre de travail. En 2003, j'avais lu un numéro du *BRIGAND* qui parlait du travail des jésuites avec les réfugiés, en Afrique. Je me suis dit tout de suite: c'est là mon chemin ! J'ai donc été très heureux d'être envoyé à *Solidarite Fwontalye*. Puisque la Compagnie de Jésus doit accompagner les gens qui n'ont personne pour les soutenir, je crois que ce travail est véritablement le nôtre, il répond à un besoin authentique. Il répond à l'objectif de saint Ignace qui nous demandait de toujours chercher à aller là où il a le plus grand besoin.

PB: Merci pour votre témoignage, Jean-Robert, et merci d'avoir mentionné que *LE BRIGAND* est à l'origine de votre vocation !